

# L'INDÉPENDANT

TELEPHONE

Organe hebdomadaire du Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste de l'Arrondissement

C. P. BOURGEOIS 17, 112

ABONNEMENTS		Un an	Six mois
Bergères (ville).....	15 francs	10 francs	
Dordogne et Départements limitrophes.....	17	12	
Autres départements.....	20	15	

Les abonnements sont payables d'avance. Ils sont reçus au bureau du Journal et dans tous les bureaux de Poste

Directeur-Administrateur :

**Robert TAILLANDIER**

BUREAUX :

108, Rue Neuve, BERGERAC, en face du Jardin-Public

TARIF DES ANNONCES

Annonces judiciaires.....	la ligne	2 50
..... commerciales.....	.....	2
Petites annonces classées.....	.....	1
Chronique locale.....	.....	1

L'INDÉPENDANT publie les Annonces Judiciaires, Légales et Administratives du Département. Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

## DRAPEAUX HAUTS !

### Léopold III trahit la Belgique - et se couvre de honte -

### Farouche Résistance de nos Troupes

Nos drapeaux sont engagés dans la bataille. On se bat au nord de la Somme où nos armées, venant de Belgique, attaquent en direction du Sud ; on se bat au sud de la rivière où d'autres armées françaises poussent en direction du Nord. Le combat est rude. Il s'agit d'écraser les Allemands dans le couloir qu'ils ont ouvert et où ils se sont engagés, ou, si l'on veut, de fermer la poche où ils se sont précipités.

Lutte sévère où nous avançons drapeaux hauts. Que tous les Français aient les yeux fixés sur nos emblèmes et qu'ils prient ardemment, chacun à sa façon, pour leur triomphe. La seule religion qui nous unisse tous est celle que le vœu du sol nous a donnée à notre naissance et dont les signes sacrés, aujourd'hui à nos couleurs, sont portés par des vétérans en tête de nos régiments. Chers lambeaux glorieux, symboles des destins de la patrie et de la race, comme nous vous aimons et révérons ! Les meilleurs de nos fils, aux grands jours de notre histoire, sont morts pour vous, dans la bataille, sauvant notre âme et la leur, ainsi que le pays. Gloire soit à ces nobles enfants.

Des égarés, naguère, et des coupables, admis depuis peu au domicile mais brigant toutes les faveurs de nos loix, ont voulu, dans leur vanité insane, blasphémer nos couleurs et les abaisser indignement. Qu'ils se mettent maintenant à genoux pour s'humilier, renier leur impiété et battre leur couleuvre, avant de prendre place au premier rang de ceux qui opposent leurs poitrines à l'envahisseur sur la ligne de feu. Qu'ils le fassent !

L'INDÉPENDANT.

## LES HOSTILITES

par le cabot de service

A l'heure où nos divisions ces lignes, nos armées sont entrées en plein dans la fournaise. Les événements militaires se déroulent avec une telle précipitation que nous nous sentons hésitants pour en présenter cette semaine une vue synthétique et de valeur de cette mêlée des lignes générales de l'action ennemie et de notre réaction.

La bataille du Nord se poursuit, mouvementée, échevtrée, avec des armées mouvant, l'action allemande est dirigée vers Calais et Dunkerque avec l'arrière pensée d'une manœuvre d'enroulement contre notre aile gauche. Pendant ce temps, notre commandement essaye de fermer l'extrémité de la poche formée par les Allemands de la Meuse à Boulogne et renforce massivement nos positions sur les flancs de l'ennemi.

Pour nos lecteurs il est utile, pour qu'ils comprennent et jugent mieux la situation, de connaître deux données tactiques essentielles. D'abord, que la réduction d'une poche est facilitée par son allongement. Ensuite, que les opérations de combat de cette mêlée des lignes générales de l'action ennemie et de notre réaction.

La situation — ne le dissimulons pas — n'a rien perdu de sa gravité. Il faut regarder les événements en face et avoir une confiance raisonnée dans l'armée française et dans ses chefs.

Au surplus, n'oublions pas qu'une très petite partie de cette armée a été sérieusement engagée jusqu'à ce jour et qu'une très petite partie seulement de notre territoire est envahie. Rien n'entraîne notre confiance dans les destinées de notre pays, nous ne l'abandonnerons jamais.

Sur la Somme, nous accentuons toujours notre progression, tandis que de part et d'autre de Valenciennes nous repoussons de vives attaques de l'ennemi.

Cette chronique ne serait pas complète, si nous n'insistions pas en terminant sur le travail magnifique accompli par les aviateurs alliés qui bombardent avec acharnement les colonnes ennemies en marche, les ponts, les voies ferrées, les points de passage obligés et les lignes de communication très en arrière sur la rive gauche de l'Escaut.

En même temps, les bombardiers lourds britanniques frappent, pour reprendre l'expression de M. Churchill, à deux sources mémoires de la puissance militaire de l'Allemagne. Des dégâts sérieux ont été infligés aux raffineries de pétrole de Danzig et de Essen, ont été, à nouveau, bombardés à Hanovre, à Hambourg et à Brême. Dans cette dernière ville, un grand réservoir de pétrole fut atteint directement et, sans qu'il y ait eu d'explosion terrifiante, de vastes quantités de pétrole furent projetées dans le ciel à une hauteur de plus de cinq cents mètres.

Quant au tableau de chasse des patrouilles françaises et britanniques, il s'enrichit chaque jour. Les importantes pertes infligées à l'aviation allemande (trois ou quatre contre un aux Alliés), la gêne apportée au ravitaillement de l'armée ennemie, ne peuvent que renforcer notre confiance dans la capacité de l'aviation alliée, de lutter efficacement jusqu'au bout, jusqu'à la victoire.

En France comme en Angleterre, les deux grands peuples libres, vivront, dans les dures épreuves actuelles, des relations nouvelles de solidarité, de force et de respect dignes de ceux qui, à la base, vers le Nord et l'Est, défendent par leur héroïsme et leur abnégation, notre sol, nos foyers et nos libertés.

P. S. — Cet article était écrit avant la capitulation de l'Inde et des «elges. L'armée anglaise des Flandres qui compte les meilleurs soldats et les plus beaux officiers de l'empire britannique et l'armée française du Nord continuent à lutter dans des conditions extrêmement difficiles.

En France, par ces armées, malgré la trahison de Léopold III, pourront rejoindre leurs foyers de la Somme, de l'Aisne et de la ligne Maginot. On verra plus clair après.

On finira quand même. Il y a eu des officiers, les Anglais et les Français, de valeur, de courage, de cœur. Qu'ils, deux peuples et soldats d'Angleterre et de France, se remémorent le vieux chant :

La mort n'est rien, vive la tombe, Quand le pays en sort vivant ! En avant !

## LES COMMUNIQUÉS

Du 27 mai au matin  
Dans le Nord, l'ennemi poursuit ses attaques, notamment dans la région de Menin. Les troupes françaises et alliées contiennent son avance. Les combats sont d'une extrême violence, les Allemands mettant en jeu, sans égard aux pertes qu'ils subissent, des effectifs nombreux et puissamment armés.

Du 27 mai au soir  
Dans le Nord, des attaques allemandes ont été exécutées contre le front de l'armée belge, entre la Mer du Nord et la région de Menin, et les troupes britanniques ont subi un certain nombre de pertes. L'ennemi a subi un certain nombre de pertes dans la région d'Atre-sur-la-Lys.

Sur la Somme, des actions locales ont été brillamment conduites par nos troupes, efficacement appuyées par l'aviation.

À l'Est de l'Aisne, l'ennemi a attaqué avec insistance. Le combat d'artillerie et d'infanterie, commencé la nuit dernière, s'est prolongé pendant une grande partie de la journée. Il a coûté cher à nos ennemis et nous avons maintenu nos positions.

Du 28 mai au matin  
La situation militaire s'est aggravée d'une manière imprévue dans le Nord, par suite de la capitulation du roi des Belges, dont l'armée était engagée aux côtés des troupes britanniques et françaises.

La situation et tout face à cette nouvelle situation et continué à combattre. Rien d'important à signaler sur le reste du front.

Du 28 mai au soir  
La décision prise par le roi des Belges a permis à l'ennemi de renforcer sa pression dans le Nord, où les troupes britanniques et françaises combattent toujours avec la même résolution. Des combats qui se développent favorablement pour nos troupes continuent sur la Somme.

Notre aviation de bombardement a poursuivi de jour et de nuit son action sur les terrains d'aviation et sur les colonnes ennemies.

Rien d'important à signaler sur le reste du front.

Du 29 mai au matin  
Nos troupes résistent dans le Nord avec une admirable vaillance aux efforts acharnés de l'ennemi. Des renseignements certains permettent d'affirmer que les pertes subies par les Allemands au cours des combats d'hier et de cette nuit sont particulièrement élevées.

Sur la Somme et sur l'Aisne, des actions locales ont été conduites avec succès. Un coup de main ennemi a été rejeté au sud-ouest de Château-Forcen.

À l'est de l'Aisne et à l'est de Valenciennes, une action importante a eu lieu.

Du 29 mai au soir  
Les troupes françaises et britanniques, qui combattent dans le Nord de la France, continuent avec un héroïsme digne de leur tradition une lutte d'une exceptionnelle intensité. Depuis quinze jours, elles livrent bataille, séparées du gros de nos armées par des formations allemandes constamment renforcées.

Sans cesse attaquées sur les deux flancs, et à l'est et à l'ouest, elles disposent du terrain à l'ennemi, s'accrochant au sol ou contre-attaquant avec autant d'opiniâtreté que de vaillance.

Pendant qu'elles faisaient face à ces assauts, l'armée alliée qui, sous le commandement direct du roi Léopold III, défendait les positions de l'Escaut et la côte au Nord-Est d'Otendé, a reçu de son roi l'ordre de cesser le feu et d'accepter l'ennemi la route d'Ypres, de Furnes, et de Dunkerque.

De lors nos troupes, sous le commandement des généraux Blanchard et Frixon, et en étroite collaboration avec les troupes alliées, ont pu continuer à combattre d'une manière digne de leur tradition une lutte d'une exceptionnelle intensité. Depuis quinze jours, elles livrent bataille, séparées du gros de nos armées par des formations allemandes constamment renforcées.

## La marche des Evénements au jour le jour

Lundi la nuit est toujours violente dans les Flandres. Hier dimanche, les Allemands sont parvenus, après un âpre combat de rues, à s'emparer de Boulogne. Même en pleine bataille, les Allemands continuent la guerre des nerfs. Sirbaer, torpilles aéroplanes qui accompagnent maintenant les escadres d'avions, ne produisent plus l'effet escompté.

Pour l'Italie, l'heure d'une décision va-t-elle sonner ? La presse parle de la marche triomphale du peuple italien vers de nouvelles victoires.

Devant la progression allemande, l'inquiétude règne en ces de grands. La vigilance de l'U. R. S. S. s'exerce surtout dans le Sud Est de l'Europe.

Depuis l'aube, les troupes allemandes, sans égard pour leurs pertes effroyables, ont repris leurs attaques vers Mézin.

Le Reich avoue avoir perdu 2 237 avions depuis le début des hostilités. Ce chiffre est certainement inférieur à la réalité.

Mardi à l'émission de 8 h. 30 du radio journal de France, M. Paul Reynaud a annoncé la trahison du roi des Belges qui, sans avertir le général Blanchard, commandant des forces alliées, a capitulé sans condition.

Le roi est désavoué par le gouvernement belge.

Germainophile, après avoir appelé les Alliés à son secours, les polgarde dans le dos.

Le mémoire du roi-chevalier ne mérite pas d'être lu. Léopold III, le comte de Belgique.

C'est un fait sans précédent dans l'histoire du Monde.

Sans illusion ouverte avec l'Allemagne, l'Italie luttera pour la réalisation de ses aspirations nationalistes, écrit le revue hebdomadaire italienne, *Relation International*.

Une enquête pour trahison est ouverte contre les neuf ex-députés communistes en fuite : J. Catalas, E. Dutilleul, G. Monmousseau, G. Peri, A. Ramette, J. Rigal, M. Thorez, G. Tilton et J. Duvivier.

Un accord de l'aviation de l'ennemi sur le front de Belgique, l'aviation et le torpilleur qui portaient le général Weygand ont été l'objet d'attaques répétées.

M. Pierlot, président du Conseil de Belgique, indique dans une allocution radiodiffusée à 16 h. 30, que le gouvernement belge met à la disposition de la cause commune toutes les forces dont il peut disposer. Il va lever une nouvelle armée et collaborer à l'œuvre d'armement de la France.

Mardi le journal belge imprime sur 3 colonnes le titre : La Belgique renonce par son roi, M. Pierlot, premier ministre, à l'indépendance de la Belgique. L'heure est venue, dit-il, de nous souvenir des leçons de vaillance et d'honneur données par ceux qui combattirent de 1914 à 1918. « Quoi qu'il arrive, nous restons dignes d'eux ».

L'hôpital américain d'Otendé a été bombardé, 200 morts. Aux Etats-Unis l'indignation est générale.

En trois semaines, l'Allemagne a perdu plus de 2500 avions.

## L'homme de la roulotte vous parle...

### Petites notes de quelque part...

Message à l'arrivé  
Mes «Petites Notes», aujourd'hui, seront courtes.

Je veux vous dire simplement : Bon courage, tenez bon. Ayez à l'arrière le moral que nous avons à l'avant. L'ennemi n'est maintenant devant le drapeau de la bataille est engagée ; il gâche parce qu'il est traître et bestial. Plus il s'enfoncé dans « sa » guerre totale, plus il se rapproche de sa fin totale.

J'ai vu les villages évacués des Ardennes, les longues files de pauvres gens traînant derrière eux leurs misérables bagages ; couchés dans le fossé, j'ai entendu, après le passage de Dornier, crier les blessés évanouis et tomber les pauvres gosses ; devant ces tableaux, comme les camarades, j'ai senti les larmes me monter aux yeux, comme eux aussi, j'ai serré les dents et rentré la tête dans la terre sous les bombardements conjugués et alternés, pendant des heures, de l'artillerie et de l'aviation.

J'ai eu peur de mourir... comme tout le monde, je suis resté sur la position... comme tout le monde.

Les ambulances, les hôpitaux ne sont pas épargnés, le Reich est resté tristement le même sordide qu'en 1914, les fils sont semblables aux pères.

(Censure)

## A la Population bergeracoise

La trahison du fils du grand roi Albert 1<sup>er</sup> a provoqué, dans notre ville, de la consternation et du malaise. Nous comprenons fort bien ces sentiments lorsque nous savons que pas mal de jeunes Bergeracois se battent dans les Flandres.

Mais, de là, à se laisser aller à la tête des Belges réfugiés en France la trahison de leur monarque, il y a loin.

Léopold III n'est pas toute la Belgique. Que nos amis belges, sans foyers, sans soutien, sans pays et désormais sans roi, qui sont nos hôtes soient assurés que rien ne sera changé à l'accueil qui leur a été fait à leur entrée en France et plus particulièrement dans notre coquette cité.

## Série d'accidents

Vendredi, vers 19 h. 30, le nommé Bruno Poutin, 20 ans, monteur-électricien à Bergerac, 418, rue Valette, domicilié à Lusnac-les-Eglises (Haute-Vienne), conduisait une motocyçlette lorsque arrivé au village de la Méritelle, près le lanquoy de la Madeleine, il entra en collision avec l'automobile de M. S. M. Bodavial recouvert de vêtements bleus et un visage et fut transporté le lendemain à l'hôpital.

Samedi, vers 2 h. du matin, Charles Munch, 23 ans, évacué à Saint-Aubin de Languais, ouvrir dans un établissement de la route de Lalinde, a été blessé à l'avant bras et à la main droite par une escouade. Il a été admis à l'hôpital.

Lundi, vers 8 h. 30, le jeune André Carrier, âgé de 7 ans, demeurant avec ses parents, métyers aux Oliviers, commune de Monmarès, gardait les vaches sur la propriété de M. de Sauvage, lorsque l'une d'elles heurta et renversa l'enfant qui est la suite droite fracturée.

André Carrier fut transporté à l'hôpital de Bergerac.

Les meilleurs politiques belges font connaître que la félonie du roi Léopold III a été l'engagement médité.

Depuis le début il lui prouve de personnel, il refuse de se rendre devant le Parlement et de présider le Conseil de la Couronne comme l'avait fait, en 1914, son père.

Au dernier moment il a essayé de livrer ses ministres à l'illiter.

## A ceux du Front... A leurs Familles...

### Mobilisation des énergies ! ... Comment servir ?

Telle est la question qui m'a été posée à diverses reprises, depuis la parution du dernier numéro de l'Indépendant.

Engagement des Français pour servir comme auxiliaires dans certaines formations militaires.

Le Ministre de la guerre fait paraître une instruction aux termes de laquelle les Français âgés de 21 à 35 ans, pouvant contracter des engagements en vue de servir en qualité d'auxiliaires dans certaines formations militaires du territoire ou éventuellement des armées, au titre : des états-majors et corps de troupe ; des services de l'artillerie, des services du génie, du train, du service de l'intendance, du service de Santé.

Les engagements seront dénommés : « Auxiliaires féminins des formations militaires ».

Les demandes d'engagement devront être adressées aux préfets.

Création d'une garde civique.

Le Journal Officiel du 21 Mai publie le circulaire du Ministre de la défense nationale, en date du 19 Mai 1940, relative à la constitution des sections de gardes territoriaux. En voici quelques extraits :

Les gardes territoriaux utiliseront en premier lieu leurs armes personnelles.

A défaut, il leur sera remis des armes provenant soit de la régularisation dans le commerce, soit de dons bénévoles.

Les sections sont immédiatement constituées par l'affectation de réservistes (officier, sous-officiers et hommes de troupe) désignés par la gendarmerie, qui sont en résidence dans les communes ou groupes de communes intéressés et qui ont été laissés dans leurs foyers ou placés en affectation spéciale à l'exclusion des réservistes affectés à une formation militaire de défense passive.

Toutefois ne feront pas partie de ces formations, les affectés spéciaux qui justifieront qu'ils appartiennent aux sections de sûreté de ces établissements.

Les réservistes sont affectés aux formations de leur commune de résidence par les soins de la gendarmerie.

L'encadrement sera réalisé, en principe, et en fonction des ressources locales, comme suit :

Un officier ou sous-officier, chef de section.

Un sous-officier par vingt hommes.

Un caporal par dix hommes.

Les sections ont immédiatement constituées par l'affectation de réservistes (officier, sous-officiers et hommes de troupe) désignés par la gendarmerie, qui sont en résidence dans les communes ou groupes de communes intéressés et qui ont été laissés dans leurs foyers ou placés en affectation spéciale à l'exclusion des réservistes affectés à une formation militaire de défense passive.

Un Ancien Combattant.

SAMEDI 25 MAI

AUX CHAUSSURES

ADILLIER
19-21, rue du Marché, BERGERAC
GRANDE VENTE RECLAME

Nous solderons des marinières semelle cuir... depuis 14 fr.
des fantaisies toile à talon... 19 fr.
Nous sacrifierons des articles cuir, daim tous teintes,
tous genres, tous talons... 39 fr.

Quand le travail
dépeint les forcés

La femme qui fait un travail d'homme,
le jeune garçon qui remplace son père,
ont besoin d'un arc-boutant de fer.
La Quintonine les leur donne. Il suffit de verser
un flacon de Quintonine dans un litre de
vin de table pour obtenir aussitôt un déli-

CHRONIQUE LOCALE

Des brutes. — Samedi, vers 23 h., le
poste de police fut avisé téléphoniquement
qu'un scandale était causé à l'hôtel Saint-
Pierre, rue de Ratis, par un individu qui
refusait de payer le prix de consommations.
Les agents Salater et Rouchevrol se ren-

En conséquence, les nommés Joseph
Kuhn, 29 ans, et Albert Mourès, 28 ans,
furent déferés au parquet et placés sous
mandat de dépôt, le premier pour rébellion,
le second pour coups à agents, outrages,
coups d'armes.

En conséquence, les nommés Joseph
Kuhn, 29 ans, et Albert Mourès, 28 ans,
furent déferés au parquet et placés sous
mandat de dépôt, le premier pour rébellion,
le second pour coups à agents, outrages,
coups d'armes.

Arrestations. — Ces jours derniers,
Robert André, 30 ans, originaire de Col-
mar, ouvrier dans un établissement de la
rue de Lalande, fut arrêté et transféré à
la maison d'arrêt pour avoir tenu des pro-

Union Fédérale de la Dordogne. —
A partir du samedi 1er juin 1940 et pour
permettre aux sociétaires de la campagne
de regagner leur domicile à midi, le per-

Trouvailles. — Il a été trouvé :
Un imperméable d'homme, par M. Léon
Tennat, rue du Docteur-Roux.
Une paire de chaussures en peau, par M.
Chassagne, rue de la 4e Juillet.

Un petit sac à main contenant une
montre bracelet et un cil par l'agent de
police Dagda.
Une valise contenant des effets de
foot-ball, par Mme Drenth, 44, rue Neuve-
d'Argenson.

Un porte-monnaie usé contenant
une certaine somme et une plaque de bicy-
clette, par Mlle Gergette Moullot, avenue
Wilson.

Un porte-monnaie contenant une cer-
taine somme, par M. Raoux, rue du Marché.
Déclarations ont été faites au commis-
sariat de police, bureau des épaves.

Un porte-monnaie usé contenant
une certaine somme et une plaque de bicy-
clette, par Mlle Gergette Moullot, avenue
Wilson.

Un porte-monnaie contenant une cer-
taine somme, par M. Raoux, rue du Marché.
Déclarations ont été faites au commis-
sariat de police, bureau des épaves.

Un porte-monnaie usé contenant
une certaine somme et une plaque de bicy-
clette, par Mlle Gergette Moullot, avenue
Wilson.

Un porte-monnaie contenant une cer-
taine somme, par M. Raoux, rue du Marché.
Déclarations ont été faites au commis-
sariat de police, bureau des épaves.

Un porte-monnaie usé contenant
une certaine somme et une plaque de bicy-
clette, par Mlle Gergette Moullot, avenue
Wilson.

Un porte-monnaie contenant une cer-
taine somme, par M. Raoux, rue du Marché.
Déclarations ont été faites au commis-
sariat de police, bureau des épaves.

Un porte-monnaie usé contenant
une certaine somme et une plaque de bicy-
clette, par Mlle Gergette Moullot, avenue
Wilson.

Un porte-monnaie contenant une cer-
taine somme, par M. Raoux, rue du Marché.
Déclarations ont été faites au commis-
sariat de police, bureau des épaves.

Un porte-monnaie usé contenant
une certaine somme et une plaque de bicy-
clette, par Mlle Gergette Moullot, avenue
Wilson.

Un porte-monnaie contenant une cer-
taine somme, par M. Raoux, rue du Marché.
Déclarations ont été faites au commis-
sariat de police, bureau des épaves.

Tentative de meurtre
à Saint-Martin-de-Gurçon

Samedi, vers 23 h. 30, la femme Ma-
rie Marix, 32 ans, épouse séparée de
Francis Peysselle, et Emile Ganguloff, 44
ans, tous les deux évacués alsaciens,
eurent une discussion sur le champ de
foire de Saint-Martin-de-Gurçon; le mo-
ment de la discussion paraissait être le ja-

Le docteur Conquet, de Villefranche-
de-Longchamps, manœuvra toute l'ité, don-
na des soins à la femme Peysselle et la fit
transporter à l'hôpital de Bergerac,
cependant que le gendarmier procédait à
l'arrestation du meurtrier.

Transféré lundi matin à Bergerac de-
vant M. le Juge d'instruction, Ganguloff
fut ensuite placé sous mandat de dépôt
et conduit le lendemain mardi à la mai-
son d'arrêt de Périgueux.

Le capitaine de Corvette d'Antherville et ses
fils; Monsieur et Madame Pierre de Madallan
et leurs fils; Mademoiselle d'Antherville;
Monsieur et Madame Gérard de Bary et leurs
enfants.

Monsieur Louis d'AUTHEVILLE
Lieutenant de Réserve d'Artillerie Coloniale
survécu le 21 mai 1910 à Niamey (Niger),
dans sa 46e année.

Le capitaine de Corvette d'Antherville et ses
fils; Monsieur et Madame Pierre de Madallan
et leurs fils; Mademoiselle d'Antherville;
Monsieur et Madame Gérard de Bary et leurs
enfants.

Le capitaine de Corvette d'Antherville et ses
fils; Monsieur et Madame Pierre de Madallan
et leurs fils; Mademoiselle d'Antherville;
Monsieur et Madame Gérard de Bary et leurs
enfants.

Le capitaine de Corvette d'Antherville et ses
fils; Monsieur et Madame Pierre de Madallan
et leurs fils; Mademoiselle d'Antherville;
Monsieur et Madame Gérard de Bary et leurs
enfants.

Le capitaine de Corvette d'Antherville et ses
fils; Monsieur et Madame Pierre de Madallan
et leurs fils; Mademoiselle d'Antherville;
Monsieur et Madame Gérard de Bary et leurs
enfants.

Le capitaine de Corvette d'Antherville et ses
fils; Monsieur et Madame Pierre de Madallan
et leurs fils; Mademoiselle d'Antherville;
Monsieur et Madame Gérard de Bary et leurs
enfants.

Le capitaine de Corvette d'Antherville et ses
fils; Monsieur et Madame Pierre de Madallan
et leurs fils; Mademoiselle d'Antherville;
Monsieur et Madame Gérard de Bary et leurs
enfants.

Le capitaine de Corvette d'Antherville et ses
fils; Monsieur et Madame Pierre de Madallan
et leurs fils; Mademoiselle d'Antherville;
Monsieur et Madame Gérard de Bary et leurs
enfants.

Le capitaine de Corvette d'Antherville et ses
fils; Monsieur et Madame Pierre de Madallan
et leurs fils; Mademoiselle d'Antherville;
Monsieur et Madame Gérard de Bary et leurs
enfants.

Le capitaine de Corvette d'Antherville et ses
fils; Monsieur et Madame Pierre de Madallan
et leurs fils; Mademoiselle d'Antherville;
Monsieur et Madame Gérard de Bary et leurs
enfants.

Le capitaine de Corvette d'Antherville et ses
fils; Monsieur et Madame Pierre de Madallan
et leurs fils; Mademoiselle d'Antherville;
Monsieur et Madame Gérard de Bary et leurs
enfants.

Le capitaine de Corvette d'Antherville et ses
fils; Monsieur et Madame Pierre de Madallan
et leurs fils; Mademoiselle d'Antherville;
Monsieur et Madame Gérard de Bary et leurs
enfants.

Le capitaine de Corvette d'Antherville et ses
fils; Monsieur et Madame Pierre de Madallan
et leurs fils; Mademoiselle d'Antherville;
Monsieur et Madame Gérard de Bary et leurs
enfants.

Le capitaine de Corvette d'Antherville et ses
fils; Monsieur et Madame Pierre de Madallan
et leurs fils; Mademoiselle d'Antherville;
Monsieur et Madame Gérard de Bary et leurs
enfants.

Le capitaine de Corvette d'Antherville et ses
fils; Monsieur et Madame Pierre de Madallan
et leurs fils; Mademoiselle d'Antherville;
Monsieur et Madame Gérard de Bary et leurs
enfants.

Le capitaine de Corvette d'Antherville et ses
fils; Monsieur et Madame Pierre de Madallan
et leurs fils; Mademoiselle d'Antherville;
Monsieur et Madame Gérard de Bary et leurs
enfants.

Le capitaine de Corvette d'Antherville et ses
fils; Monsieur et Madame Pierre de Madallan
et leurs fils; Mademoiselle d'Antherville;
Monsieur et Madame Gérard de Bary et leurs
enfants.

Le capitaine de Corvette d'Antherville et ses
fils; Monsieur et Madame Pierre de Madallan
et leurs fils; Mademoiselle d'Antherville;
Monsieur et Madame Gérard de Bary et leurs
enfants.

Le capitaine de Corvette d'Antherville et ses
fils; Monsieur et Madame Pierre de Madallan
et leurs fils; Mademoiselle d'Antherville;
Monsieur et Madame Gérard de Bary et leurs
enfants.

Pharmacie de service. — Demain
dimanche, pharmacie Vincent, avenue Pas-
teur (barrière de Pombonne).

M. André FOUS
Chirurgien Dentiste démissionné
prévient au client qu'il a repris ses
consultations

Etat-civil de la ville de Bergerac
Du 21 au 28 mai 1940.

Mariages
Mauril Christian, aux Marignols.
Moser Jean, avenue Calmette.
Dolosseur Jeanine, avenue Calmette.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Mariages
Hezel Alfred, maréchal des Logis, 185-
R. A. P. et Marie Kihlthofer, s. p., domi-
ciliés à Bergerac.

Touristic - Garage
à Beynac (Dordogne)

Auto-Moto-Vélo. A VENDRE
Fonds - Outillage - Marchandises
Lyon, 111
Affaire exceptionnelle : 48.500 francs
S'adresser : A. LACOUR
Rue Cantelara, BERGERAC (Dordogne)
Téléph. : 333

SOCIÉTÉ ANONYME
TRAVAUX DU SUD-OUEST

un capital de 1.600.000 francs
Siège social : Monestier (Dordogne)

Les Actionnaires de la SOCIÉTÉ
ANONYME DES TRAVAUX DU SUD-
OUEST sont convoqués en Assemblée
Générale ordinaire, le vendredi vingt-
huit juin mil neuf cent quarante, à
quatre heures, 31, rue d'Amsterdam, à
Paris.

ORDRE DU JOUR
DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE
1° Rapport du Conseil d'Administration.
2° Rapport du Commissaire sur les
comptes de l'exercice 1939.
3° Examen et approbation des comptes.
4° Quai de gestion.
5° Renouvellement de mandat d'Admi-
nistrateur.
6° Autorisation à donner aux Adminis-
trateurs de passer, marcher avec
la Société suivant l'art. 40 de la loi
du 24 juillet 1867.

7° Nomination des Commissaires aux
Comptes.
8° Questions diverses

Le Conseil d'Administration.

L. DHUMERELLE
52, place Gambetta, 52
Transactions immobilières
Achat et vente de Propriétés
Fonds de Commerce - Industries

VINS
Vous désirez vendre votre récolte au
plus haut cours. Ecrivez rapidement.
Fournisseurs sérieux. Teysier, vins,
rue du Marché, Bergerac.

A LOUER
Garage situé rue d'Alambert.
S'adresser à M. le Procureur
de la République.

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES
ACHAT, VENTE, Locations, Propriétés
Commerciales, Prêts hypothécaires, Restes viagers,
sont traités rapidement et discrètement
par l'AGENCE MISSEQUE
Place de la République, Bergerac

LES
Établissements R. MALGAT, 29, rue
Sainte-Catherine, demandent un ap-
prenti armurier-soutelier de 14 à 16 ans.

VINS EN GROS
Livraison à domicile.
10, rue Valérie, Bergerac

GÉRANTS STATIONS ESSENSES
Placements, achats, ventes, Références
1er ordre Société Guyonne-Pétrole, Bergerac

ON DEMANDE
moyen, Les Noblets
Prigonnières, métrés,
13 hectares.

A VENDRE
herbe sur pied Terrin à
La Rivière, Bergerac

ON DEMANDE
une jeune fille de 17 à 18
ans sachant faire le ménage. Références
exigées. S'adr. au bureau du journal 314

PARTIE DE MAGASIN ALIMENTATION
à louer contre ville Bergerac. Références
S'adresser Agence DHUMERELLE, place
Gambetta, Bergerac.

ON DEMANDE
personne sérieuse et
connaissant commerce
pour succéder le samedi. S'adresser au
bureau du journal 315

ON EMPAUCHE
des manoeuvres. Se
présenter à l'Entre-
prise Truffier, Base aérienne de Bergerac
(Roumanille).

ON EMPAUCHE
des charpentiers, des
cimentiers à l'Entre-
prise Truffier, Base aérienne de Bergerac
(Roumanille).

VENTE & ACHAT
Vins. Immeubles.
Propriétés
Bertrouzeaux rue du Petit-Sol, Bergerac.

A VENDRE
5 à 6 hectares de foins sur
CITROEN 5 CV Tractor avant 11 000 fr.
CITROEN 5 CV, cours d'Alsace

ON DEMANDE
un domestique agri-
cole, courtois, logé -
Roumanille-Loyette, Domaines de Portail Rouge,
Bergerac.

CHERCHONS
à louer appartement à
5 pièces, 500 m², avec cuisine,
de préférence au sein d'une maison de
bon goût. S'adresser au bureau
du journal 317

ON DEMANDE
pour hôtel femme de
chambre et aide manè-
ge et jardinage. S'adresser bureau journal. 319

ON DEMANDE
femme, 50 ans envi-
ron, sachant faire manè-
ge et jardinage. S'adresser bureau journal. 319

AUX CHAUSSURES ALBERT

7, rue du Marché — BERGERAC — En face de la Poste
EXPOSITION DES MODÈLES DE PRINTEMPS
Le plus grand choix dans tous les genres,
Bel assortiment de Chaussures d'Enfants,
Spécialités pour pieds sensibles.
VENTE DE CONFIANCE

DROGUERIE - HERBORISTERIE M. NOREAU

28-30, rue Sainte-Catherine - BERGERAC - Tél. 243
Plantes médicinales : Feuilles, Fleurs, Racines, Écorces.
Articles de pansements : Coton hydrophile, Gaze, Bandes, etc
Consignes pour Malades, Poires à lavements et à injections, Exemzes, Douche,
Bains de lit, Thermomètres médicaux.
Couleurs, Vernis, Huiles, Essences, Verres à vitres, Pinceaux
Ripolin, Siléxine, Siléxore, Couleurs pour ciment.
Brosserie soie et chendient — Insecticide et antimites divers
Toiles à laver, Laines à Parquets, Peaux de Chamois, Éponges

Consolidation de Société

Solvant acte sous seing privé
enregistré à Bergerac le vingt mai
mil neuf cent quarante, folio 69,
numéro 337, par le Receveur qui
a perçu les droits, il appert qu'entre
les soussignés, MM. Teysier et
Robert, Camion Jean, Guilhaum
Jean, Rigaud Maurice, Blondy
Abreux, Lathière Marcelin, Despiau
Jean, Rouby Gabriel, Goussier
Marcel, Bellu Louis, Carré-Pierre,
Audoyer Henri, Gégouaire Albert,
Lathière Henri, Lescout Edouard,
Gallier Raymond, Painvin Alain,
Goussier Jean, Trompé Jean, Pe-
lon Jean, Veyssière Paul, tous de-
murant à Bergerac et tous ceux
qui y adhérent ultérieurement, il
est formé une société anonyme
coopérative de consommation et de
production à capital et personnel
variables, qui sera régie par les lois
en vigueur sur les sociétés et par les
statuts adoptés par l'assemblée
générale constitutive réunie à Ber-
gerac le quinze mai mil neuf cent
quarante.

La société prend la dénomination
de « L'Union des Coopérateurs
de la vallée de la Dordogne ».
Elle a pour objet de produire ou de
fournir à ses associés ou autres per-
sonnes quelconques, des marchan-
dises de bonne qualité et de poids
incroûte et de réaliser un bénéfice
de ses membres, des économies sur
les dépenses de consommation.

La durée de la société est fixée
à 99 ans, sauf dissolution anticipée
ou prorogation décidée par l'assem-
blée générale des sociétaires.

Son siège social est fixé à Ber-
gerac, rue Beizacienne. Elle sera
gérée par un Conseil d'Administra-
tion de sept membres, désignés
par l'assemblée générale constitu-
tive le quinze mai mil neuf cent
quarante.

LES
Établissements R. MALGAT, 29, rue
Sainte-Catherine, demandent un ap-
prenti armurier-soutelier de 14 à 16 ans.

VINS EN GROS
Livraison à domicile.
10, rue Valérie, Bergerac

GÉRANTS STATIONS ESSENSES
Placements, achats, ventes, Références
1er ordre Société Guyonne-Pétrole, Bergerac

ON DEMANDE
moyen, Les Noblets
Prigonnières, métrés,
13 hectares.

A VENDRE
herbe sur pied Terrin à
La Rivière, Bergerac

ON DEMANDE
une jeune fille de 17 à 18
ans sachant faire le ménage. Références
exigées. S'adr. au bureau du journal 314

PARTIE DE MAGASIN ALIMENTATION
à louer contre ville Bergerac. Références
S'adresser Agence DHUMERELLE, place
Gambetta, Bergerac.

ON DEMANDE
personne sérieuse et
connaissant commerce
pour succéder le samedi. S'adresser au
bureau du journal 315

ON EMPAUCHE
des manoeuvres. Se
présenter à l'Entre-
prise Truffier, Base aérienne de Bergerac
(Roumanille).

ON EMPAUCHE
des charpentiers, des
cimentiers à l'Entre-
prise Truffier, Base aérienne de Bergerac
(Roumanille).

VENTE & ACHAT
Vins. Immeubles.
Propriétés
Bertrouzeaux rue du Petit-Sol, Bergerac.

A VENDRE
5 à 6 hectares de foins sur
CITROEN 5 CV Tractor avant 11 000 fr.
CITROEN 5 CV, cours d'Alsace

ON DEMANDE
un domestique agri-
cole, courtois, logé -
Roumanille-Loyette, Domaines de Portail Rouge,
Bergerac.

CHERCHONS
à louer appartement à
5 pièces, 500 m², avec cuisine,
de préférence au sein d'une maison de
bon goût. S'adresser au bureau
du journal 317

ON DEMANDE
pour hôtel femme de
chambre et aide manè-
ge et jardinage. S'adresser bureau journal. 319

Le président est désigné pour,
au nom du Conseil d'Administration
gérer, administrer et signer
pour la société.

Le capital social initial est fixé
à la somme de cinq mille francs.
Il est divisé en cinquante parts de
cent francs chacune. Le capital est
variable; il pourra être augmenté
par l'émission de nouvelles parts
nouvelles. Il pourra par contre dimi-
nuer par suite de reprises d'apport
mais il ne pourra être ainsi réduit
au-dessous des quatre cinquièmes
du capital constaté à la dernière
assemblée générale ni au-dessous
du dixième du capital le plus élevé
atteint depuis l'origine de la société.
Les augmentations ou diminutions
de capital seront constatées chaque
année en assemblée générale.

La société a été définitivement
constituée le quinze mai mil neuf
cent quarante. Deux copies des
statuts et de la délibération de l'as-
semblée générale constitutive, ainsi
qu'une copie de l'état constatant que les
parts ont été souscrites et qu'il en a été
versé en espèces plus du quart, ont
été déposées au greffe du Tribunal
de Commerce de Bergerac, le vingt-
deux mai mil neuf cent quarante.

LES
Établissements R. MALGAT, 29, rue
Sainte-Catherine, demandent un ap-
prenti armurier-soutelier de 14 à 16 ans.

VINS EN GROS
Livraison à domicile.
10, rue Valérie, Bergerac

GÉRANTS STATIONS ESSENSES
Placements, achats, ventes, Références
1er ordre Société Guyonne-Pétrole, Bergerac

ON DEMANDE
moyen, Les Noblets
Prigonnières, métrés,
13 hectares.

A VENDRE
herbe sur pied Terrin à
La Rivière, Bergerac

ON DEMANDE
une jeune fille de 17 à 18
ans sachant faire le ménage. Références
exigées. S'adr. au bureau du journal 314

PARTIE DE MAGASIN ALIMENTATION
à louer contre ville Bergerac. Références
S'adresser Agence DHUMERELLE, place
Gambetta, Bergerac.

ON DEMANDE
personne sérieuse et
connaissant commerce
pour succéder le samedi. S'adresser au
bureau du journal 315

ON EMPAUCHE
des manoeuvres. Se
présenter à l'Entre-
prise Truffier, Base aérienne de Bergerac
(Roumanille).

ON EMPAUCHE
des charpentiers, des
cimentiers à l'Entre-
prise Truffier, Base aérienne de Bergerac
(Roumanille).

VENTE & ACHAT
Vins. Immeubles.
Propriétés
Bertrouzeaux rue du Petit-Sol, Bergerac.

A VENDRE
5 à 6 hectares de foins sur
CITROEN 5 CV Tractor avant 11 000 fr.
CITROEN 5 CV, cours d'Alsace

ON DEMANDE
un domestique agri-
cole, courtois, logé -
Roumanille-Loyette, Domaines de Portail Rouge,
Bergerac.

CHERCHONS
à louer appartement à
5 pièces, 500 m², avec cuisine,
de préférence au sein d'une maison de
bon goût. S'adresser au bureau
du journal 317

ON DEMANDE
pour hôtel femme de
chambre et aide manè-
ge et jardinage. S'adresser bureau journal. 319

ON DEMANDE
femme, 50 ans envi-
ron, sachant faire manè-
ge et jardinage. S'adresser bureau journal. 319

« Mes doigts étaient enflés
et raides comme du bois... »
... Il me gênait au point de ne pouvoir
travailler. Après avoir pris sans succès pas
mal de médicaments, je vins d'essayer les
craquelés et, en la première boîte, l'enflure
et le doigtier ont disparu. Je vous le dis pour
soulager ceux qui souffrent, nous dit Mon-
sieur A. Labiano, 185, Allée des Sources, à
Périgueux (Dordogne). C'est que le
Glandrol agit avec efficacité à l'égard de
tous les maux de la main et de la main,
calme et l'empêche de se reformer dans l'or-
ganisme ; 15 fr. 60, Ttes Phies.

La fortune frapperà
bientôt à la porte de
ses élus
LOTIERIE
NATIONALE

Clinique Moderne Dentaire
SOINS de la BOUCHE et des DENTS
par chirurgien-dentiste diplômé
Extraction sans douleur : 15 francs. — Réparation 4 heures. — Révisé
ou transformation d'appareils aux prix les plus justes. Consultations gratuites
La Maison n'a pas de succursale à Bergerac — TOUS TRAVAUX GARANTIS

CHAUSSURES DE LIMOGES
58, rue Neuve, R. BURÉ, chausseur
Exposition des Nouveautés de Printemps
DANS